

TERMES DE REFERENCES DE L'ATELIER DE VALIDATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION INTERNE DES CAPACITES DU MALI DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS DU REGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

1. Contexte et justification

Le Règlement Sanitaire International (RSI) est un accord juridique international qui lie les 196 Etats parties de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'objet et la portée du RSI (2005) consistent à «prévenir la propagation internationale des maladies, à s'en protéger, à la maîtriser et à y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elle présente pour la santé publique, en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux».

L'évaluation externe conjointe (JEE) est un processus volontaire et multisectoriel visant à évaluer la capacité d'un pays à prévenir et détecter les risques de santé publique qui peuvent se produire spontanément ou du fait d'évènements délibérés ou accidentels, et à y répondre rapidement. L'outil et le processus de cette évaluation sont les éléments clés du cadre de suivi et d'évaluation du RSI qui ont été élaborés et mis en œuvre en harmonie et en collaboration avec les initiatives connexes telles que le programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale (GHSA) et l'outil de l'Organisation Mondiale de Santé Animale (OIE) pour l'évaluation des performances des services vétérinaires (PVS).

L'objectif du processus d'évaluation externe est d'évaluer la situation d'un pays donné ainsi que ses progrès dans l'accomplissement des objectifs contenus dans l'outil d'évaluation externe conjointe. Cette évaluation permet aux pays d'identifier les insuffisances les plus importantes au sein de leurs systèmes de santé humaine et animale afin de prioriser les possibilités d'amélioration de la préparation et de la riposte, et de collaborer avec des donateurs et des partenaires actuels et potentiels pour cibler efficacement les ressources. Les évaluations externes devraient être perçues comme partie intégrante d'un processus continu de renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre du RSI (2005) qui implique un engagement politique fort, une auto-évaluation et une approche multisectorielle intégrée.

L'évaluation externe est réalisée en deux étapes : (1) une évaluation interne initiale menée par le pays hôte en utilisant l'outil d'évaluation externe conjointe et (2) une évaluation dans le pays, effectuée par une équipe d'évaluation externe constituée d'experts en la matière, en étroite collaboration avec les autorités nationales pairs.

En avril 2017, le Mali s'est engagé par courrier officiel adressé à l'OMS, à mener les évaluations interne et externe des capacités du pays à mettre en œuvre les dispositions du RSI. L'évaluation externe conjointe est programmée pour juin 2017 et l'évaluation interne devra être réalisée en mai 2017.

2. Objectif

L'objectif de cette réunion est de valider les rapports d'évaluation des groupes de travail qui ont été constitués lors de la réunion du 08 mai 2017.

3. Méthodologie de travail

Les travaux se dérouleront en plénière.

- Présentations suivis de discussions des rapports issus des travaux des groupes ;
- Adoption des rapports des groupes ;
- Discussion des prochaines étapes et synthèse des travaux.

4. Documents de travail

- Rapport du groupe de travail sur la **Prévention**
- Rapport du groupe de travail sur la **Détection**
- Rapport du groupe de travail sur la **Riposte**

5. Liste des structures présentes à l'atelier du 08 mai 2017.

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique :

- Cabinet du Ministre (Conseiller juridique)
- Equipe RSI 5(Point focal National, points focaux : 2 INRSP, 2 DNS)
- Direction Nationale de la Santé 3 (chef DPLM, Hygiène, SSE)
- Institut Nationale de Recherche en Santé Publique 3 (DDR, toxico, DSC)
- Laboratoire Nationale de la Santé (1)
- Centre Hospitalier Universitaire du Point G 2 (service radio et laboratoire),
- Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (1)
- Direction des Finances et du Matériel (1)
- C.O.U (1)
- Direction des Ressources Humaine (1)
- Directions Régionales de la Santé 7 (Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Gao, Mopti, Tombouctou, Kidal).
- CHU du Point G

Ministère du Développement Rural :

- Direction Nationale des services vétérinaires (1)
- Laboratoire Centrale Vétérinaire (1)
- **Office de Protection des Végétaux (OPV)(1)**
- Direction Nationale de l'agriculture (1)

Ministère de la Défense

- Direction du Service de Santé des Armées (1)
- Direction du Génie militaire (1)

Ministère de la Solidarité, de l'action humanitaire et de la reconstruction du Nord:

- Direction Nationale du Développement Social et de l'économie solidaire (1)

Ministère de l'Assainissement, de l'Environnement et du Développement Durable

- Direction Nationale des eaux et Forêts(1)
- Direction Nationale de l'Environnement (1)
- Direction Nationale de l'Assainissement, du Control des Pollutions et des Nuisances (1)

- Directeur Générale de l'Agence Malienne de Radioprotection (AMARAP) (1)

Ministère de l'Énergie et de l'Eau

- Direction Nationale de la Géologie et des Mines (1)
- Direction Nationale de l'Énergie et de l'Eau (1)

Ministère de la Sécurité Intérieure

- Direction Nationale de la Protection civile (1)

Ministère de la Décentralisation et des Fiscalités Locales

- Direction Générale des Collectivités Territoriales(1)

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement

- Direction Nationale de l'Aviation Civile (1)

Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique

- Faculté de Médecine et Faculté de des Sciences Techniques
- Laboratoire SERFO et l'UCRC
- Laboratoire de Virologie et de Zoonoses

Partenaires

OMS (4) ; USAID (1) ; CDC (1) ; OIM (1) ; FAO (1) ; Croix Rouge (1) ; Coopération Canadienne (1) ; Coopération Française (1); UNICEF (1); MSF(1) ; IMC ; CRS ; Measure Evaluation.

6. Agenda Provisoire

HEURE	ACTIVITES	RESPONSABLES
0830 - 0900	Inscription	
0900 - 0930	Mots de Bienvenue Présentation des participants par groupe	PF RSI
0930- 1030	Présentation et discussion du rapport du groupe sur la Prévention	Groupe1
1030- 1045	Pause-café	
1045- 1145	Présentation et discussion du rapport du groupe sur la Détection	Groupe2
1145 - 1245	Présentation et discussion du rapport du groupe sur la Riposte	Groupe3
1245- 1430	Pause Dejeuner	
1430-1500	Mise en commun des rapports	Rapporteurs
1500-1600	Présentation du Rapports général Validation	Participants
1600	Cloture	PF RSI

Groupes de travail pour l'évaluation interne des capacités nationales pour l'application du RSI

	Section	Composante
Groupe 1 :	Prévenir	Législation nationale, Politique et Financement
		Coordination du RSI, Communication et plaidoyer
		Résistance antimicrobienne
		Zoonose
		Sécurité alimentaire
		Sûreté et la sécurité biologique
		Vaccination
Groupe 2 :	Détecter, autres risque et points d'entrée	Système de laboratoire national
		Surveillance en temps réel
		Notification
		Développement des ressources humaines
		Points d'entrée
		Evénements d'origine chimique
		Urgences dues aux radiations
Groupe 3 :	Organiser la Riposte	Préparation
		Interventions d'urgence
		Lien entre la santé publique et les autorités chargées de la sécurité
		Moyens médicaux et déploiement du personnel
		Communication sur les risques

